

Le



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 28 juin 2021 à 18h

Présents : BETAÏLOULOUX Marion, BOUILLAGUET Aurélie, COMBES Marie-Ange, DUCLOUX Béatrice, DURAND Aurélie, HEIDERICH Claudine, LACROIX Jean-Marc, LAFOND Séverine, LONGY Hervé, MERCKX Michel, POMMET Pierre-Jean, POUCH Agnès, VALETTE Nathalie

Excusés : ARNOULT Christiane, BEDESSEM Julia, BONFANTI Julie, GAUTHIER Stéphanie, PERONNE Céline, ROUSSEAU Béatrice, SOULARUE Séverine

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

1. **Point COVID-19**

Peu de changement depuis la dernière réunion de la commission, hormis la possibilité pour les enfants de poser le masque à l'extérieur.

2. **Effectifs**

La promotion des PS et TPS est basse à ce jour.

L'équipe municipale espère que les investissements à l'école attirent de nouvelles familles dans la commune. Il peut encore arriver des inscriptions pendant l'été avec notamment les mouvements de mutation.

Hervé Longy propose de faire un courrier aux parents des enfants nés en 2018 et de communiquer sur les attraits de l'école.

3. **Garderie et aide aux devoirs**

La garderie et l'aide aux devoirs sont toujours autant prisées. Certains jours, 20 enfants sont inscrits à l'aide aux devoirs.

Dorinelle, service civique qui assure l'aide aux devoirs, sera en stage 8 jours à la mairie au début des vacances puis au centre de loisirs en stage. Elle aura ensuite 15 jours de congés avant son retour à l'école en septembre.

RAS sur la garderie. Il est rappelé que l'amplitude horaire reste un atout pour l'école (accueil à partir de 7h puis le soir jusqu'à 19h).

4. **Cantine**

La cuisinière Sylvie Madelmont devrait partir à la retraite fin février 2022, sans confirmation à ce jour. La municipalité devra recruter une personne pour la remplacer. Une fiche de poste sera faite.

Sylvie Madelmont a accueilli en deux fois des stagiaires. La personne en bac pro a réalisé des plats innovants pour la plus grande satisfaction de Sylvie.

Les deux services, mis en place pour la période COVID, pourraient être reconduits. Toutefois, les agents communaux constatent beaucoup plus de bruit lors du 1^{er} service ce qui importune les enfants de la maternelle. D'autre part, les agents ne sont pas entendus et doivent parler fort. En revanche, elles reconnaissent une gestion plus facile.

A la rentrée, le démarrage à la cantine se fera sur la base de cette fin d'année scolaire.

Et ce point sera revu avec les agents :

- Deux classes sont actuellement avec les maternelles. Une seule classe pourrait manger au 1^{er} service.
- Les tables de la cantine pourraient être réorganisées afin de mieux séparer les maternelles de cette classe.

Des travaux seront prévus à la cantine : agrandissement, isolation, matériaux phoniques...

5. Médiathèque

La municipalité souhaite connaître comment est utilisée la médiathèque par les enseignants.

Les enfants de CE2 vont à la médiathèque tous les 15 jours.

L'enseignante de la classe des PS emprunte un stock de livres qu'elle prête ensuite à ses élèves.

Les enseignantes présentes ne connaissent pas l'usage par les autres enseignants.

Elles indiquent que c'est compliqué d'emmener toute une classe de petits, seule, à la médiathèque. En revanche, Daniel Gutiez pourrait se déplacer en classe pour un temps de lecture.

Ce qui est constaté lors du tour de table, c'est « un manque de vie » à la médiathèque et certains citent en exemple les médiathèques de Seilhac et du Lonzac qui proposent beaucoup d'animations.

L'animation manga récente pour les enfants de 8 à 12 ans a été appréciée. Dix enfants y ont participé.

Il est retenu que des animations (lecture, musique, ...) de la médiathèque de Tulle soient transposées à Naves.

Les enseignants comme les parents apprécient la participation de l'association « Rencontres et dédicaces » qui permet d'accueillir des auteurs en classe. Une exposition des productions a clos ce travail pédagogique.

Deux groupes d'enfants (PS et MS + GS et CP) participent au prix album jeunesse organisé par la Bibliothèque départementale (BCD) de Tulle.

6. Evolution du bâtiment école

La rénovation du bâtiment de l'école va commencer dès la prochaine rentrée scolaire.

Depuis la restitution de l'enquête, Michel Merckx indique qu'une autre option a émergé et a été présentée en conseil des maîtres et en conseil d'école.

Sans opposition, la municipalité propose le transfert des 3 classes de CE1, CM1 et CM2 à la place des deux salles de garderie et de la salle actuelle des maîtres ; les deux salles de garderie et la salle de l'aide aux devoirs prendraient la place des salles de primaires. Les CE2 seraient toujours au niveau de la passerelle et la classe des CP resterait en haut. Ce choix semble judicieux puisque les enfants passent plus de temps en classe plutôt qu'à la garderie.

Hervé Longy rappelle que la rénovation complète de l'école sera faite pour longtemps.

L'ensemble des bâtiments, y compris les maternelles, sera rénové avec des programmes annuels afin que les classes puissent fonctionner et que la circulation des enfants puisse se faire en toute sécurité.

Dès la prochaine rentrée, des travaux d'accessibilité et la double issue dans la classe des CP seront faits. Un ascenseur (monte-charge) extérieur sera aménagé depuis la salle des maîtres (ancienne garderie au sous-sol) jusqu'à la salle de motricité des maternelles. Il sera sur quatre niveaux, salle des maîtres puis niveau cantine puis niveau salle des CP puis maternelles. Les travaux devraient commencer aux vacances de Toussaint car il y aura beaucoup de démolition. La circulation pour les enfants sera adaptée.

De même, la classe des CP va déménager dans l'actuelle salle des maîtres pour permettre sa rénovation pendant l'année scolaire et pourra se réinstaller à la rentrée 2022.

Les autres classes seront inchangées jusqu'à la rentrée 2022.

Les enseignants et le personnel de la classe des CP et des maternelles doivent communiquer à la municipalité les demandes d'amélioration afin que l'architecte, Pierre Brudieu, en tienne compte pour affiner les travaux.

Pierre Brudieu va produire une étude sur les normes de sécurité, d'accessibilité, d'isolation thermique et phonique. De même, l'agrandissement de la cantine et la création d'un préau partant de la toiture de la cantine vers le bâtiment des garderies actuelles seront également étudiés. Un diagnostic amiante va être fait dans toute l'école.

Le coût de la 1^{re} tranche sera de moins de 100 000 euros pour bénéficier des subventions déjà acquises. L'idée est de faire 3 tranches de travaux fonctionnelles avec un montant maximum de 300 000 euros.

Pierre Brudieu va faire une proposition pour tout dont le réseau de chaleur qui est à revoir car il est actuellement de quatre types.

7. Travaux des vacances d'été

- Maternelles : l'escalier de la mezzanine sera supprimé, après accord du responsable de la commission sécurité puisque cet espace n'accueille jamais plus de 19 personnes et ne nécessite donc pas d'avoir deux sorties. Pierre Brudieu va transmettre rapidement les plans. Michel Merckx passera à la maternelle avec Laurent le lundi 5 juillet à 13h30 ainsi qu'en primaire.
- La salle des CP sera déménagée par les services techniques dans la salle actuelle des maîtres pour l'année scolaire.
- Un tri sera d'abord effectué dans l'ancienne garderie au sous-sol puis un aménagement sera fait par les services techniques pour un usage en salle des maîtres.

8. Questions diverses

- Marie-Ange Combes note que l'aménagement de la climatisation dans le dortoir permet aux enfants de bien dormir.
- L'enseignante de PS/TPS demande que les étagères soient peintes en bleu électrique.
- Le directeur demande une sonnette du côté de l'escalier extérieur des maternelles ainsi qu'un interphone soit placé devant le portail du haut et relié à sa classe et son bureau.
- La fenêtre de la classe des CE1, côté cour, ne fonctionne pas bien.

- La municipalité souhaite donner un nom à l'esplanade où se déroulent tous les étés les marchés de producteurs de pays. Elle propose que le choix du nom soit porté par un projet pédagogique et intergénérationnel entre les élèves du cycle 3 de l'école et des élèves de 3^e du lycée Edgard Pisani, avec la médiathèque en appui ressources. A l'issue de ce travail de recherche, une présentation des nominées sera faite et un vote proposé.
Les parents d'élèves proposent que le nom soit choisi par un vote des enfants qui ont travaillé sur le projet. Cette question fera l'objet d'une discussion des élus.
La municipalité souhaite orienter le choix des nominées :
 - A.** En effet, la seule femme qui a son nom sur la commune est Marie Hugo, pour la place située au lotissement des Bruyères. Aussi, le nom sera celui d'une femme.
 - B.** Cette femme devra être reconnue pour ses valeurs de solidarité, ses connaissances culturelles, voire agricoles. Elle pourra avoir joué un rôle pendant une des guerres.
 - C.** Elle devra être originaire ou avoir été de passage en Corrèze, voire du Limousin.
 - D.** Il serait bon de consulter les personnes âgées, mémoire de la commune, ou toute autre personne ayant une connaissance de l'histoire de la commune, de la Corrèze, du Limousin.

Le projet pourra être porté pendant toute la prochaine année scolaire. Les enseignants concernés étant absents seront consultés.

Enfin, pour cette dernière réunion de l'année scolaire, Claudine Heiderich remercie l'ensemble des participants à la commission et renouvelle l'invitation à participer à celle de l'année scolaire 2021-2022, sachant que le groupe, enseignants, personnel communal et représentants des parents d'élèves, peut rester tel qu'il est constitué.

La date de la réunion de la commission des affaires scolaires sera communiquée à la rentrée scolaire.

Bonnes vacances à toutes et tous